Plan local d’urbanisme (PLU). Jardins, presbytères, écoles privées… Quand la Ville de Paris convoite les propriétés de l’Eglise catholique susceptibles d’être transformés en logements sociaux

18/03/2024 à 20h01



Alors que l’enquête publique du futur Plan local d’urbanisme (PLU) bioclimatique vient de s’achever, les 14 000 participations de Parisiens que Le Parisien a pu consulter questionnent les intentions de la Ville sur des dossiers précis. Parmi eux, les bâtiments et jardins propriétés de congrégations religieuses.

« *C’est absurde… De la persécution.* » Ce prêtre d’une paroisse du XVIe arrondissement de Paris tente de se contenir, mais la colère gronde dans l’Église parisienne. Dans plusieurs paroisses, les fidèles ont été incités à exprimer leur mécontentement face au nouveau Plan local d’urbanisme (PLU)

bioclimatique, qui dicte le futur de Paris pour les 15 prochaines années et pour lequel une enquête publique vient de s'achever. Il prévoit le pastillage d'un grand nombre de bâtiments ou espaces verts appartenant à l'Église.

Sous la coupe directe de l'association diocésaine ou des (très) nombreuses congrégations présentes à Paris, ces bâtiments – écoles privées, presbytère, Ehpad gérés par des sœurs – sont visés par un « pastillage » – l'équivalent d'un classement. **Ils sont susceptibles, en somme, d'être rachetés par la Ville en cas de vente, qui aurait alors le loisir de les transformer en logements sociaux. À eux seuls, les pastillages de six établissements scolaires de l'enseignement privé catholique ont entraîné 78 % de la participation à l'enquête publique. Un vrai tollé.** […]

Le Parisien